



Les services de vie scolaire, en première ligne depuis le début de la pandémie pour l'application du protocole sanitaire, sont au bord de l'implosion. Au-delà de la période de crise sanitaire, ces services sont largement sous-dotés et les conditions d'exercice des personnels AED sont inacceptables : des contrats d'un an renouvelable dans une limite de 6 ans, temps partiels parfois imposés, salaires largement insuffisants, temps de formation insuffisant.

Nos organisations syndicales soutiennent les AED mobilisés. C'est pourquoi nous demandons au ministre, avec les personnels de vie scolaire :

- le recrutement de personnels de vie scolaire supplémentaires à hauteur des besoins, dans le respect des missions
- l'arrêt des pressions pour le renouvellement des contrats, stop à la précarité.
- l'augmentation immédiate des salaires, le versement de la prime REP et REP +.
- une amélioration des conditions de travail : réduction du temps de travail plein à 35h par semaine sans perte de salaire ni de congé et 24h pour les étudiants
- créations de postes supplémentaires
- concours de recrutement de la fonction publique plus accessibles pour les AED (concours troisième voie , examen professionnel... )
- Un temps de formation suffisant

Les organisations syndicales CGT Éduc'action 22, FNEC FP-FO 22 et SUD Education 22 soutiennent le mouvement des personnels AED et les appellent à poursuivre leur mobilisation.